



REPUBLIQUE DU NIGER

Déclaration de la Délégation du Niger à la première réunion des hauts responsables organisée par l'UNHCR en application du Pacte mondial sur les réfugiés

(Genève, 15 décembre 2021)

Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Distingués Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord féliciter le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et le Gouvernement suisse, pour l'organisation de cette première réunion de Haut-niveau destinée à suivre et évaluer la mise en œuvre des engagements pris par les Etats et les Organisations internationales lors du Forum mondial sur le réfugiés en 2019.

Comme nous l'avons dit à plusieurs occasions, le Niger est traditionnellement un pays de transit migratoire de par sa position géographique, et aujourd'hui un pays d'accueil des flux migratoires nés des actions terroristes apparues dès la fin des années 2000 dans le Bassin du Lac Tchad, et les crises sécuritaires que vit le Sahel Central depuis la déstabilisation de la Libye en début 2011.

Ainsi, nous comptons aujourd'hui près de 600 000 personnes déplacées internes, réfugiées, rapatriées et demandeurs d'asiles dans notre pays.

Dans leur gestion, mon pays a réalisé d'énormes progrès sur les engagements pris dans la réalisation des objectifs du pacte mondial pour les réfugiés.

En ce qui concerne l'Objectif 1: Alléger les pressions sur les pays d'accueil.

Malgré ses propres difficultés internes, le Niger a débuté résolument la réforme de son système d'asile en application de son engagement pris lors du forum mondial sur les réfugiés de décembre 2019.

Sa mise en œuvre bénéficie actuellement d'une initiative bilatérale forte entre le Niger et la France dans le cadre du groupe d'appui aux capacités d'asile (ACSG). Ce partenariat apporte un soutien plus efficace et plus ciblé au processus de la réforme de l'asile.

A ce jour, le Gouvernement du Niger a fait des progrès significatifs vers la réalisation de cet engagement avec le lancement officiel le 5 décembre 2020 du comité technique chargé de conduire le processus. Le Comité prévoit de soumettre un premier projet de la nouvelle législation sur l'asile au Parlement nigérien dans le courant du 1er trimestre 2022.

Pour l'Objectif 2: Renforcer l'autonomie des réfugiés.

Le cadre juridique du Niger offre aujourd'hui des possibilités de participation effective des réfugiés à la vie socio-économique du pays, à travers des interventions de développement favorisant la résilience, l'autonomie et l'inclusion des personnes touchées par le déplacement forcé, mises en œuvre, tant au niveau central que local, avec le soutien de certains des partenaires humanitaires et du développement, notamment les fonds fiduciaires de l'Union Européenne, le projet d'appui aux réfugiés et communautés d'accueil (PARCA) de la Banque Mondiale, et la Coopération allemande qui offre des parcelles et des maisons urbanisées durables aux réfugiés et à certains membres de la communauté d'accueil. Dans la région de Maradi, le concept de villages d'opportunité, une alternative aux camps des réfugiés, est un véritable succès.

La loi sur les réfugiés permet aux enfants et aux jeunes réfugiés d'accéder à l'éducation au même titre que les nationaux. Le gouvernement intègre les enfants réfugiés dans les programmes d'éducation nationale depuis mars 2012.

Toujours, conformément à cet objectif, des milliers de logements et terrains ont été attribués aux réfugiés maliens et leurs communautés d'accueil par les autorités locales.

Aujourd'hui avec le retour volontaire des déplacés internes dans leurs localités d'origine, le Gouvernement du Niger plaide pour un appui conséquent afin de mieux loger les PDI qui rentrent chez elles car ces dernières retrouvent leurs habitats d'origine en très mauvais état, s'ils n'ont pas été complètement saccagés.

La mise en œuvre de l'objectif 3 qui consiste à élargir l'accès aux solutions dans des pays tiers est certainement de loin celui que mon pays a réalisé avec beaucoup de fierté.

Pour ce troisième objectif, le Niger a tenu son engagement de prolonger le protocole d'accord relatif au mécanisme de transit d'urgence (ETM) pour une période de deux ans supplémentaires, jusqu'en février 2022. En effet, l'ETM est un outil de protection atypique, qui a sauvé la vie à 3 533 hommes, femmes et enfants vulnérables relevant du mandat du HCR à travers 28 vols d'évacuation en provenance de la Libye. A ce jour, 3 227 évacués ont bénéficié de la réinstallation (3 159 réfugiés) ou voies complémentaires (68 réfugiés) grâce à l'ETM. Les réfugiés réinstallés ont été admis en Belgique, au Canada, en Finlande, en France, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, en Suisse, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les voies complémentaires ont pu bénéficier aux réfugiés, dont la majorité est partie en Italie.

Mesdames et messieurs

Pour l'objectif 4 qui tend à favoriser les conditions d'un retour dans les pays d'origine en sécurité et dans la dignité, le Niger a également fait des progrès.

Par exemple, le retour des réfugiés maliens a été initié puis suspendu lorsque la situation sécuritaire s'est dégradée au Mali. Cependant, entre 2016 et 2021, 9.638 réfugiés maliens ont quitté le Niger pour retourner dans leur pays d'origine.

Dans le cas des réfugiés nigériens, le processus de mise en place d'une commission tripartite et de signature du projet d'accord tripartite, est en cours. Des évaluations menées dans la population déplacée permettent de conclure à de réelles intentions de retour dû à la relative accalmie dans le bassin du lac Tchad.

Mesdames et Messieurs

Les politiques du Niger en matière de gestion des populations déplacées de force sont empreintes du sceau de la responsabilité et de la solidarité. Solidarité et responsabilité qui sont les moteurs clé des Pactes Mondiaux sur les réfugiés et sur la Migration.

Que ce soit dans la mise en œuvre du Nexus humanitaire - paix - développement, des solutions de retour que celles de la protection tout court, elles demeurent empreintes de flexibilité dans la réponse aux urgences et sont exécutées dans une parfaite symbiose avec ses partenaires, principalement l'UNHCR auquel, il me plaît en ces circonstances de rendre un hommage mérité.

Je vous remercie !